DÉCISION DU CONSEIL

du 14 mai 1979

portant nomination d'un membre suppléant du comité consultatif pour la formation dans le domaine des soins infirmiers

(79/478/CEE)

LE CONSEIL DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES,

vu la décision 77/454/CEE du Conseil, du 27 juin 1977, portant création d'un comité consultatif pour la formation dans le domaine des soins infirmiers [1], et notamment ses articles 3 et 4,

considérant que, par sa décision 79/85/CEE [2], le Conseil a procédé à la nomination de M. P. Labrousse, membre suppléant pour la période se terminant le 14 janvier 1982;

considérant que le gouvernement de la France a désigné, en date du 19 avril 1979, M. O. Brasseur en vue de remplacer M. P. Labrousse,

DÉCIDE :

Article unique

M. Olivier Brasseur est nommé membre suppléant du comité consultatif pour la formation dans le domaine des soins infirmiers en remplacement de M. Pierre Labrousse pour la durée du mandat de celui-ci restant à courir, soit jusqu'au 14 janvier 1982.

Fait à Bruxelles, le 14 mai 1979.

Par le Conseil

Le président

R. MONORY

---

[1] JO n° L 176 du 15. 7. 1977, p. 11.
[2] JO n° L 18 du 25. 1. 1979, p. 25.